

VERSION CONSOLIDÉE PAR L'ADMINISTRATION AVANT PUBLICATION AU MONITEUR BELGE

24 AVRIL 2014 - à l'Arrêté 2014/562 du Collège de la Commission Communautaire Française portant exécution du décret de la Commission Communautaire Française du 18 juillet 2013 relatif au parcours d'accueil pour primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale - Addendum

ANNEXE 1^{re}

NOMENCLATURE DES FORMATIONS LINGUISTIQUES PERMETTANT D'ATTEINDRE LE NIVEAU A2 DU CECR
EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2019

N'a pas obtenu le CEB ou qui ne maîtrise pas les compétences équivalentes au CEB					A obtenu les compétences équivalentes au CEB mais ne maîtrise pas les compétences équivalentes au CESDD (ou assimilé) <u>et</u> dont la langue maternelle n'est pas le français			A obtenu le CESDD (ou les compétences équivalentes) <u>et</u> dont la langue maternelle n'est pas le français	
Filière Alpha Fle ORAL		Filière Alpha ECRIT			FILIÈRE FLE - A			FILIÈRE FLE - B	
Module oral A 1.1	Module oral A1.2	Module écrit A1.1	Module écrit A1.2	Module écrit A 2	Module A1.1.	Module A1.2	Module A2	Module A1	Module A2
200 heures	200 heures	250 heures	250 heures	250 heures	100 heures	100 heures	200 heures	120 heures	120 heures
20h/sem (jour) ou 7h/sem (décalé)					20h/sem (jour) ou 7h/sem (décalé)			20h/sem (jour) ou 7h/sem (décalé)	
Groupe de 12					Groupe de 15			Groupe de 20	
Durée totale de la filière : 1150 heures					Durée totale de la filière : 400 heures			Durée totale de la filière : 240 heures	

NOMENCLATURE DES FORMATIONS LINGUISTIQUES PERMETTANT D'ATTEINDRE LE NIVEAU A2 DU CECR

EN VIGUEUR A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2020

		FILIERE ALPHA					FILIERE FLE								
P U B L I C	La filière ALPHA est organisée pour les primo-arrivants qui n'ont pas obtenu le CEB ou qui n'ont pas les compétences équivalentes au CEB							La filière FLE A est organisée pour les primo-arrivants qui ont les compétences équivalentes au CEB mais qui n'ont pas les compétences équivalentes au CESS (ou assimilé) <u>et</u> dont la langue maternelle n'est pas le français					La filière FLE B est organisée pour les primo-arrivants qui ont les compétences équivalentes au CESS (ou assimilé) <u>et</u> dont la langue maternelle n'est pas le français		
	ORAL (ces modules s'adressent aux primo-arrivants qui ne possèdent pas les compétences orales au niveau A2 du CECR)			ECRIT (ces modules s'adressent aux primo-arrivants qui possèdent les compétences orales au niveau A2 du CECR)											
M O D U L E	Module oral A1.1	Module oral A1.2	Module oral A2	Module écrit A1.1	Module écrit A1.2	Module écrit A2	Alphabet latin ¹	Module A1.1	Module A1.2	Module A2.1	Module A2.2	Alphabet latin ¹	Module A1	Module A2	
	200 h	200 h	200 h	250 h	250 h	250 h	100 h	100 h	100 h	150 h	150 h	50 h	150 h	150 h	
	12 participants maximum par module						15 participants maximum par module					20 participants maximum par module			
D U R E E	1350 heures (600h modules oraux + 750h modules écrits)						500 heures (+ 100h pour les primo-arrivants n'ayant pas été scolarisés en alphabet latin)					300 heures (+ 50h pour les primo-arrivants n'ayant pas été scolarisés en alphabet latin)			
H O R A I R E	En journée : soit 10h/semaine, soit 12h/semaine, soit 16h/semaine, soit 20h/semaine (entre 8h30 et 17h avec un maximum de 4h/jour dans la filière alphabétisation) En horaire décalé : 6h ou 7h/semaine (entre 17h et 21h30 et/ou pendant le week-end)														

¹ Pour les primo arrivants n'ayant pas été scolarisés en alphabet latin

ANNEXE 2

PERSONNEL DU BUREAU D'ACCUEIL

Fonction	Qualification	Exigences particulières
Directeur	Master ou Baccalauréat professionnalisant	Diplôme à orientation sociale ou juridique avec 3 ans d'expérience utile en tant que coordinateur. Baccalauréat professionnalisant à orientation sociale ou juridique avec 10 ans d'expérience utile en tant que coordinateur.
Travailleur social	Baccalauréat professionnalisant (BAC à orientation sociale, juridique, pédagogique,...)	
Secrétaire administratif, agent d'accueil	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS)	

FORMATION LINGUISTIQUE

Fonction	Qualification	Exigences particulières
Formateur classe 1	Baccalauréat professionnalisant	<p style="text-align: center;">Formateur classe 1 en français langue étrangère (FLE) :</p> <p>suivre une formation en didactique du FLE de minimum 100 h dans les 2 ans de la date d'entrée en service ou expérience utile de 100 h en tant que formateur FLE</p> <p style="text-align: center;">Formateur classe 1 en alphabétisation :</p> <p>suivre une formation de formateur en alphabétisation de minimum 100 h dans les 2 ans de la date d'entrée en service ou expérience utile de 100 h en tant que formateur alpha</p>
Formateurs classe 2	CESS	<p style="text-align: center;"><u>Formateur de classe 2 FLE :</u></p> <p>CESS</p> <p>+ expérience utile de 200 h en tant que formateur FLE</p> <p>+ suivre des formations (pédagogique, linguistique, en logopédie, à l'interculturalité) qui totalisent 300h dont au minimum 100 h de formation en didactique du FLE.</p> <p style="text-align: center;"><u>Formateur de classe 2 alpha :</u></p> <p>CESS</p> <p>+ expérience utile de 200 h en tant que formateur alpha</p> <p>+ suivre des formations (pédagogique, linguistique, en logopédie, à l'interculturalité) qui totalisent 300h dont au minimum 100 h de formation de formateur en alphabétisation.</p>

Formateur de classe 2 alpha :

CESDD

CESDD (Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré)

+ formation longue d'au moins 600 h

+ expérience utile de 200 h en tant que formateur alpha